



# La lettre du Pacte Ardennes

03 février 2021

## Édito



**Jean-Sébastien LAMONTAGNE**  
Préfet des Ardennes

En ce début d'année 2021, je souhaite vous adresser par ce message mes vœux les meilleurs pour chacune et chacun d'entre vous, pour vous-même et pour vos proches.

Cette année 2020 bien singulière nous a amenés, au niveau de l'État, de ses partenaires comme des collectivités, à gérer cette crise sanitaire au service de nos concitoyens. Je pense plus particulièrement à nos personnels soignants, en première ligne face au virus, mais aussi à nos services publics, nos associations, nos entreprises, celles et ceux qui font vivre notre territoire. Tous ont fait face, depuis près d'un an, dans ce contexte très difficile. Cet engagement a été récemment distingué au plus haut niveau, puisque onze Ardennais ont été nommés le 1er janvier dernier chevaliers dans l'un des deux ordres nationaux que sont la Légion d'honneur et l'Ordre national du Mérite.

L'engagement de l'État et de ses partenaires doit se poursuivre pour porter ses fruits dès 2021. Il doit être tourné vers « l'après-crise », avec notre mobilisation attendue sur la mise en œuvre du plan de relance au profit du département. Cet élan collectif passe évidemment par l'outil formidable que constitue le Pacte Ardennes, que nous portons depuis mars 2019 et dont nous devons poursuivre le déploiement sur des bases renouvelées. Tirons ainsi les enseignements de cette période difficile et relevons ensemble les défis qu'elle pose à notre territoire.



## LE PACTE ARDENNES : UN OUTIL AU SERVICE DE LA RELANCE

Le 15 mars 2021, le Pacte Ardennes fêtera ses deux ans. A cette occasion, un bilan des réalisations du Pacte sera publié afin de mettre en avant ses réussites concrètes sur le territoire, les montants financiers engagés dans ce cadre et les réponses positives obtenues dans le cadre d'appels à projets nationaux.

La redynamisation du Pacte Ardennes a été enclenchée dès la sortie de la période de confinement, avec la tenue d'un comité directeur le 3 juillet 2020 qui a permis d'intégrer deux nouvelles fiches destinées à saluer le travail réalisé par les collectivités et entreprises ardennaises durant la crise sanitaire. La mobilisation des forces vives du territoire a en

effet permis de trouver des solutions concrètes aux difficultés engendrées par cet épisode sans précédent. Ainsi, les mesures mises en place par l'État et les collectivités locales afin de préserver la situation financière des entreprises ont pu être reconnues au sein du Pacte (fiche-action 141), tout comme les entreprises ardennaises qui ont réorienté tout ou partie de leur appareil productif afin de répondre à la forte demande du public pour les équipements de protection individuels (fiche-action 140). Cette dynamique a été entretenue dans le cadre du comité directeur du 16 octobre 2020, permettant de constater qu'un nombre important de fiches ont été concrétisées.

### LE CHIFFRE

**33%** des fiches-action sont désormais concrètement mises en œuvre.

## FRANCE RELANCE : UNE DÉCLINAISON EFFICACE DANS LES ARDENNES

Le plan de relance présenté par le Gouvernement en septembre dernier se met en œuvre activement dans les Ardennes. À ce stade :

- 9 entreprises ont déjà vu leur projet retenu dans le cadre du plan de relance pour un soutien chiffré à 13,8 M€. Un appui financier majeur a notamment été obtenu dans le cadre de la démarche territoire d'industrie Nord-Ardennes (FA 116) et de l'appel à projets « fonds d'accélération ». Grâce au plan de relance, la scierie Ardennaise et le CFAl des Ardennes ont tous deux obtenu un financement à hauteur de 800 000 € afin de moderniser et développer leurs équipements.
- 34 projets de collectivités locales sont d'ores et déjà programmés pour un soutien complémentaire de l'État à hauteur de 2,5 M€.
- Les bâtiments des services déconcentrés de l'État dans les Ardennes bénéficieront d'une enveloppe de 6 M€ pour la rénovation énergétique de 20 bâtiments répartis sur tout le territoire.
- L'amélioration des conditions de travail et de vie des policiers et des gendarmes est une priorité du ministre de l'Intérieur. C'est pourquoi, dans le cadre du plan France Relance, plus de 610 000€ vont être consacrés à la réalisation de projets de rénovation et de modernisation de l'immobilier au profit des forces de sécurité dans les Ardennes.

## FOCUS

Thomas BUFFARD, sous-préfet à la relance dans les Ardennes depuis le 25 janvier 2021 :

Affecté dans les Ardennes par décret du 20 janvier 2021, Thomas Buffard a vocation à seconder le Préfet dans l'animation départementale du plan de relance et s'insère également dans l'équipe préfectorale, notamment pour le suivi du Pacte Ardennes. Sa mission : articuler les actions du Pacte Ardennes avec les mesures du plan de relance afin de faciliter leur réalisation et leur financement. Il sera dans ce cadre spécifiquement chargé du suivi et de la mise en œuvre des thématiques « développement économique » et « transports » du Pacte Ardennes.

Au sein de la région Grand-Est, seul le département des Ardennes bénéficie de l'appui d'un sous-préfet à la relance, ce qui prouve une nouvelle fois l'intérêt porté à notre territoire grâce à la présence de ce pacte territorial.



## L'ENGAGEMENT DES ENTREPRENEURS ARDENNAIS MIS À L'HONNEUR :

José Clabaux, directeur général de la société Dupuy à Quatre-Champs et Jérôme Soblet, directeur de l'enseigne CORA située à Villers-Semeuse, ont été nommés chevaliers de l'Ordre national du Mérite par décret du 31 décembre 2020 paru au Journal Officiel du 1er janvier 2021. Cette distinction récompense deux figures de la vie économique ardennaise, particulièrement engagées dans la gestion de la crise sanitaire.



A la tête de son entreprise spécialisée dans le traitement de l'eau, José Clabaux œuvre à l'adaptation de ses outils de production pour réaliser dès le début de la pandémie de la formule hydro-alcoolique recommandée par l'OMS. Le pari est réussi et son entreprise offre bientôt 10 000 litres de solution hydroalcoolique aux services de l'État et au Conseil départemental des Ardennes.

Attentif à la réception de la clientèle dans les meilleures conditions possible, Jérôme Soblet s'attache quant à lui à mettre en place dès le printemps 2020 un drive uniquement réservé au personnel soignant. Il fait collecter des gants, du gel, des sur-blouses et de la crème hydratante à destination du personnel des services hospitaliers. En lien avec l'ARS, une séance de tests de dépistage Covid est effectuée le 20 juin sur le parking de l'enseigne. Plus de 350 tests seront réalisés.



## ÇA S'EST PASSÉ DEPUIS LE DÉBUT DE 2021

### Lundi 4 janvier

Point bimensuel sur les dossiers Pacte avec l'État et le Conseil Régional

### Mardi 5 janvier

Réunion de travail relative à la forêt en lien avec le plan de relance et la FA 70 du Pacte Ardennes

### Lundi 11 janvier

Réunion de travail à l'initiative de Jean-Luc Warsmann avec le cabinet du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation sur les dossiers agricoles du Pacte Ardennes et la demande de nouveaux dispositifs

### Mardi 12 janvier

- Réunion de travail avec les agences de l'eau et les collectivités locales relative à l'eau et l'assainissement dans le département des Ardennes (Thématique du plan de relance et FA 108 du Pacte Ardennes)
- Intervention de Jean-Luc Warsmann dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale pour défendre un dispositif aidant les Ardennais à financer leur permis de conduire.

### Vendredi 15 janvier

Visite de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire de Signy-le Petit par Mme la Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques. Cette maison de santé fait l'objet

de la fiche 99-2 du Pacte Ardennes pour son extension. Des financements sont prévus de la Communauté de Communes, du Conseil Régional et de l'Etat pour ce projet dont l'ouverture est attendue en fin d'année 2021.

### Lundi 18 janvier

- 1er Comité Technique de la société d'économie mixte énergies renouvelables (SEM ENR) Ardennes
- Point bimensuel sur les dossiers Pacte avec l'Etat et le Conseil Régional

### Mercredi 20 janvier

Comité de pilotage de la Cité de l'Emploi à Sedan

### Jeudi 21 janvier

Réunion de travail organisée par Cyrille Lefeuve, sous-préfet de Vouziers sur les thématiques patrimoine, qualité de vie et tourisme

### Lundi 25 janvier

- Arrivée de Thomas Buffard, sous-préfet à la relance et chargé du suivi des thématiques « développement économique » et « transports et infrastructures » du Pacte Ardennes
- Réunion thématique organisée par Sophie Pagès, sous-préfète de Sedan relative au médico-social/politique de la ville

## Les 15 prochains jours

### Jeudi 4 février

COFIL de suivi du plan paysage éolien (FA 15)

### Vendredi 5 février

Réunion thématique culture jeunesse organisée par Sophie Pagès, sous-préfète de Sedan

### Mardi 9 février

Réunion de travail organisée par Cyrille Lefeuvre, sous-préfet de Vouziers sur les thématiques emploi, insertion et formation professionnelle

Rendez-vous de Jean-Luc Warsmann avec deux Ministres pour le Pacte Ardennes

### Vendredi 12 février

Réunion entre la SEM ENR Ardennes, représentée par Jean-Luc Warsmann et la Direction Régionale de SNCF afin de travailler ensemble pour favoriser l'implantation d'installations photovoltaïques sur des sites appartenant à la SNCF

### Vendredi 19 février

Réunion de travail organisée par Sophie Pagès, sous-préfète de Sedan sur les thématiques transfrontalier, transports et infrastructures



## La lettre du Pacte Ardennes

Contact

[pref-communication@ardennes.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardennes.gouv.fr)